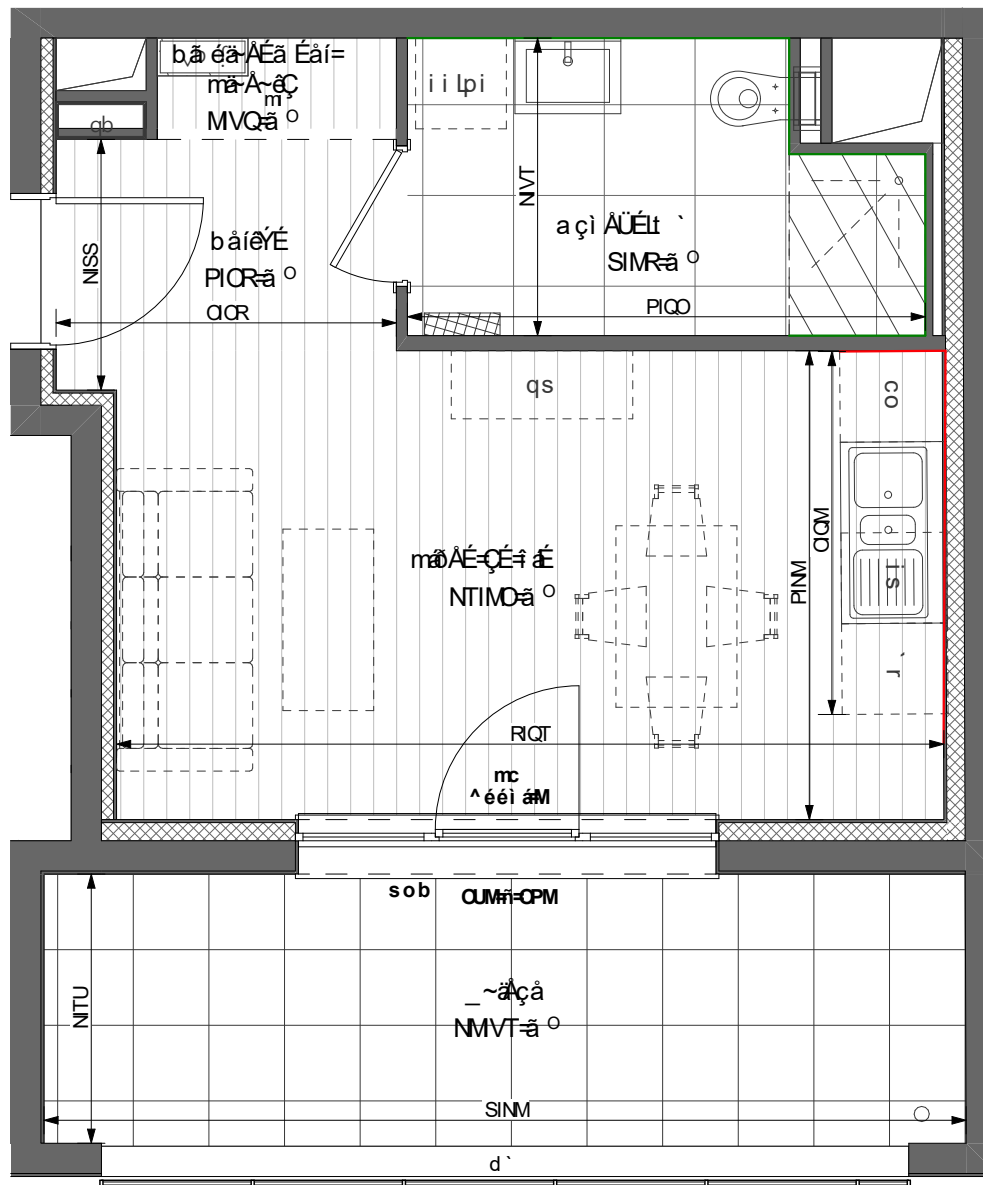




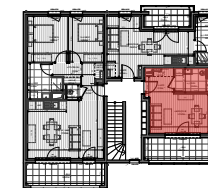
Résidence Domaine d'Orya

Lotissement de la Gare - AMNEVILLE



Étage R+2

LOGEMENT T3
N°D203



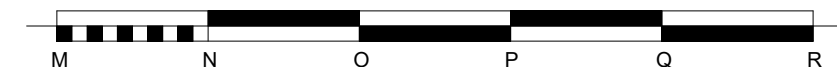
a - 3 j l t	SIMR
b « 6 j l t	MVQ
b - 2° H	PIQO
m 7 j l t	NTIMD
	OTIOS - a (1)
	NMVT

VRE : Volet Roulant Electrique	Faux-plafond/soffite :	Faïences 25x40cm :
PF : Porte Fenêtre	Espace Tech. Elec. Logement :	Toute hauteur
F : Fenêtre	gb	2 rangs, soit 50cm environ
BF : Baie Fixe	Module Thermique d'Appartement :	Bati-support WC
AV : Allège vitrée	j q ^	
AM : Allège maçonnée	Sèche serviette :	
GC : Garde Corps	LL/SL : Lave-linge + Sèche-linge	
PV : Pare Vue H = 230 cm		
CUI : Cuisson		
FR : Réfrigérateur		
LV : Lave Vaisselle		

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.50m env.

Date : 22/09/2026

Indice : 3



Les surfaces et dimensions sont indiquées sous réserve des tolérances de construction. Des modifications sur la dimension et la position des équipements peuvent être effectuées. Des éléments techniques tels que les alimentations et évacuations d'eau, collecteurs, arrivée de gaz sont susceptibles d'être installés en apparemment derrière les éléments de la cuisine. Il est recommandé que le cuisiniste en tienne compte. Afin d'éviter toute modification imprévue en phase de travaux, il est vivement conseillé d'intégrer à la cuisine un plan de travail de profondeur de 70 cm.